



## Association FORCLEA

FORMATION Recherche CLinique de l'Enfant et de l'Adolescent - de l'Aisne  
E.P.S.M.D.A. - Pavillon Rose 4, rue des maisons neuves de la plaine  
02320 PREMONTRE

Association à but non lucratif - loi 1901

N° SIRET : 913 235 362 00013 / Code APE : 8559A / N° déclaration : 32 02 01605 02

[formation@forclea.fr](mailto:formation@forclea.fr)



# Procédure et modalités d'accueil d'un stagiaire en situation de handicap

## AVANT LA FORMATION

- 1 - Prise de connaissance du handicap d'un futur stagiaire, qui se sera au préalable fait connaître auprès de l'association, par appel téléphonique ou par mail. Information du PSH sur les possibilités de prise en charge ou de réorientation vers un autre organisme.
- 2 - Information par le référent PSH (Dominique Huyghe/ Julie Bernard) des équipes pédagogiques de l'accueil d'un stagiaire en situation de handicap à l'envoi de la convocation.
- 3 - Création d'une fiche de suivi des actions à mettre en œuvre en fonction de l'aménagement nécessaire.
- 4 - Mise en œuvre des aménagements par l'organisme de formation, les formateurs et le référent PSH, et vérification de la bonne mise en œuvre par le référent PSH.

## PENDANT LA FORMATION

- 1 - Accueil physique du stagiaire par l'un des référents handicap ou en cas d'impossibilité, par un représentant formateur, puis avec l'accord du stagiaire, présentation au groupe en fonction des spécificités de son handicap
- 2 - Vérification par le référent PSH du bon déroulement de la formation et des actions correctives à prendre si nécessaire, avec le cas échéant recours à des prestataires du réseau PSH.
- 3 - Contrôle des bonnes conditions de départ du stagiaire à chaque fin de séquence de formation.
- 4 - Remise du questionnaire de fin de formation adapté au stagiaire et à son handicap.

## Prise en compte de vos besoins de compensation :

Afin de sécuriser votre entrée et le suivi de votre formation, nous nous appuyons sur le réseau de la Ressource Handicap Formation (RHF) pour déterminer vos besoins de compensation en fonction de votre situation de handicap et vous proposer des parcours, des environnements et des outils pédagogiques adaptés. Nous pouvons mettre en place à titre d'exemple :

BESOINS		AMÉNAGEMENTS PROPOSÉS
Assurer les conditions de sécurité et de confort		
Favoriser la mobilité		Aide à l'installation matérielle dans les lieux de formation. Permettre et faciliter les déplacements au sein du lieu de formation.
Vie sociale		Favoriser les communications entre le stagiaire PSH et les autres stagiaires pour éviter l'isolement, favoriser la participation du stagiaire PSH aux activités de groupe, contribuer à définir le champ d'activités répondant aux capacités et besoins spécifiques du stagiaire PSH.
Accompagnement dans l'accès aux formations		Utiliser des supports adaptés et conçus par des professionnels pour l'accès aux formations comme pour la structuration dans l'espace et dans le temps, faciliter l'expression du stagiaire, contribuer à identifier compétences, ressources et difficultés du stagiaire, soutenir le stagiaire PSH dans la compréhension et l'application des consignes d'activités, dans l'activité d'écriture et de prise de note, quel que soit le support utilisé.
Aménagements pouvant être proposés en fonction du lieu		Accès à des locaux de formation aménagés pour un stagiaire PSH, installation matérielle adaptée (éclairage, possibilité de se lever, de marcher, faible effectif...), organisation du temps (pauses, etc). Aides techniques : En lien avec l'AGEFIPH, et sous réserve d'accord, étude des moyens dont vous pouvez demander le financement AGEFIPH, et pouvant être mis en place pour la formation concernée (logiciel de synthèse vocale, amplificateur, logiciel d'agrandissement, logiciel de transcription de contenu audio, etc.).
Aides humaines		Assistance pour la partie administrative, assistance pédagogique pour la compréhension des consignes des questions, assistance humaine habituelle du stagiaire PSH, présence d'un professionnel si nécessaire en fonction de la situation de handicap.

**Formulaire spécifique d'évaluation de la formation :** À la fin de la formation, il vous sera remis un formulaire spécifique d'évaluation qui nous permettra d'améliorer en continu les conditions d'accueil d'un stagiaire en situation de handicap.

L'ensemble de ces étapes est suivi par un contact PSH :

**Dominique Huyghe & Julie Bernard**

#### Leurs missions :

1. Favoriser l'insertion et l'intégration en formation des personnes en situation de handicap.
2. S'appuyer sur un réseau de partenaires experts pour adapter les formations et les équipements.
3. Être force de proposition pour le développement de l'insertion des personnes en situation de handicap en repérant les problématiques et les axes d'amélioration.

#### Principaux acteurs et financements du handicap :

- **L'AGEFIPH**, l'Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées, est chargée de favoriser l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi de personnes handicapées dans les entreprises privées. Elle attribue des aides financières et des services aux employeurs et aux actifs concernés. L'AGEFIPH est également à l'initiative du RHF (Ressources Humaines Formation). Ce service nous permet d'améliorer notre politique d'accueil des personnes en situation de handicap, de développer nos connaissances sur le sujet d'avoir un appui sur la recherche de solutions de compensations

**<https://www.agefiph.fr/ressources-handicap-formation>**

Contact région : **<https://www.agefiph.fr/hauts-de-france>**

- **Le FIFPHPF**, le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique, recouvre les contributions financières versées par les employeurs publics soumis à l'obligation d'emploi des personnes handicapées.

Contact région : **<https://www.fiphfp.fr/nos-regions/hauts-de-france>**

- **La MDPH**, la Maison Départementale des Personnes Handicapées, facilite les démarches des personnes en situation de handicap, de leur famille et de tout autre personne.

Contact région : **[mdph@aisne.fr](mailto:mdph@aisne.fr)**

- **Compenser mon handicap en formation** : **<https://www.monparcourshandicap.gouv.fr/>**

